

SOCIÉTÉ DE MINES ET DE PRODUITS CHIMIQUES

ANTÉCÉDENTS

Société de Produits chimiques de Puiseaux (Loiret)
Société anonyme au capital de deux cent mille francs.
Siège social, 18, boulevard Montmartre, Paris
Constitution
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 6 octobre 1893)

Cette Société a pour fondateurs M. Paul Lecuyer, industriel, demeurant à Vitry-sur-Seine, villa de la Nation, et M. Jules-Louis Deligny ¹, ingénieur, demeurant à Paris, avenue Malakoff, n° 50.

Elle a pour objet : La construction et l'exploitation d'une usine d'acide sulfurique ; La fabrication et la vente de tous produits s'y rattachant ; L'acquisition et la location de tous immeubles, ainsi que de la construction de tous bâtiments nécessaires à l'exploitation de ladite usine.

Le fonds social est fixé à deux cent mille francs, divisé en deux cents actions de mille francs. Sur ces actions, dix seront attribuées à M. Lecuyer, en représentation de son apport. Les 190 autres ont été souscrites en numéraire.

La durée est fixée à trente années.

Il est, en outre, attribué à M. Lecuyer 160 parts bénéficiaires donnant droit à la moitié des bénéfices nets de la Société.

Ont été nommés administrateurs : MM. Lécuyer, Deligny et Adolphe Quénu. Acte déposé chez M^e Bazin, notaire à Paris, et publié dans les *Petites-Affiches* du 28 septembre 1893.

CONSTITUTIONS

Société des Mines et de Produits Chimiques
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 29 septembre 1910)

Produits chimiques de Puiseaux. — Décision de l'assemblée extraordinaire du 11 juin 1910 et, par suite, de cession par voie d'apport de son actif et son passif à la « Société de Mines et de Produits Chimiques », nouvellement constituée. — M. J. Deligny, 14, rue Auber, à Paris, a été nommé liquidateur. — *Petites Affiches*, 23 septembre 1910.

¹ Jules-Louis Deligny (Bonzac, Gironde, 30 septembre 1864-Leysin, Suisse, 24 août 1916) : ingénieur ECP. Fondateur de la Société de Produits chimiques de Puiseaux (Loiret) (1893) et administrateur de sa suite, la Société des Mines et de Produits Chimiques (1910). Administrateur de la [Société d'exploitations minières](#) (1901) et de la Société de produits chimiques d'Alger (déc. 1902). Administrateur délégué de la Société des mines de fer de Barbéry (Calvados)(Groupe Müller)(1903).

Albert Jean Baptiste Taraud TARAUD, président

Né à Moulins (Allier), le 7 mars 1862.

Fils d'Antoine Taraud, marchand chapelier, et d'Anne Léonie Brunet

Marié à Cérilly (Allier), le 7 octobre 1888, avec Juliette Marie Sophie Prévost

Administrateur de la [Compagnie des mines de Rar-el-Maden](#) (Algérie)(1897),
Directeur, puis liquidateur (1899), de la Compagnie des mines de cuivre d'Agua
Ténidas (Espagne)

Administrateur de la Société commerciale d'affrètements et de commission (SCAC),
Administrateur délégué de la Société française des pyrites de Huelva (1900),
Commissaire des comptes des Mines de charbon de Puertollano (1902),
Administrateur de la Société de produits chimiques d'Alger (1903),
et de sa suite, la [Société algérienne de produits chimiques et d'engrais](#) (1906),
Administrateur de la Société des Mines de fer de Barbary (Calvados)(1903),
de la [Société concessionnaire des Mines d'Ouenza](#) (1903),
Administrateur de la [Société française des îles du Pacifique](#) (1907)
et vice-président de sa suite, la [Compagnie française des phosphates de l'Océanie](#)
(1908).

Administrateur de la Société nouvelle des appareils de Rouen (dite Grande Carue)
(1907),

de la Société Agricole de Bois-François (Bouches-du-Rhône)(1908),
de la Société rouennaise d'engrais et de produits chimiques (1909)(absorbée en 1925
par les Éts Linet),

de la [Tunisienne d'engrais chimiques](#) (1910),

de la Société des Mines de Versilhac (Haute-Loire)(1913)

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 22 septembre 1921) : renseigna le
gouvernement français sur les mouvements des sous-marins pendant la guerre, s'efforça
par tous les moyens d'empêcher l'importation des pyrites en Allemagne, intensifia la
production d'acide sulfurique pour l'agriculture et la guerre..

Décédé à Vichy, le 8 août 1922.

CONSTITUTIONS

Société des Mines et de Produits Chimiques

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 23 septembre 1910)

Au capital de 1.500.000 fr. divisé en 15.000 actions de 100 francs dont 14.520
d'apport attribuées aux sociétés suivantes à raison de : 7.500 à la « Société de produits
chimiques de Puiseaux », 5.520 à la « Société française de recherches et d'exploitation
pour favoriser le développement de la richesse minière en France » et 1 500 à la
« Société des Mines de San Pedro » en représentation de leurs apports. — Siège social,
à Paris, 28, rue de Châteaudun. — Conseil : MM. A. Taraud, J. Deligny ² et A. Tellièrre ³.
— Statuts déposés chez M^e Bazin, notaire à Paris, et extrait publié dans les « Petites
Affiches », du 23 septembre 1910.

² Jules-Louis Deligny, ingénieur à Paris : fondateur en 1893, avec Adolphe Quénu, de la Société de
Produits chimiques de Puiseaux.

³ Ange Tellièrre (1862-1939) : fondateur, vice-président administrateur délégué de la Société algérienne
de produits chimiques et engrais (1906). Voir [encadré](#).

Société de Mines et de Produits Chimiques
(Société au capital de 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 fr.,
ayant son siège social à Paris, 25, rue de Châteaudun)
Notice sur la constitution
(Cote de la Bourse et de la banque, 23 décembre 1913)

M. Taraud, président du conseil d'administration de la Société de mines et de produits chimiques a, pour se conformer à la loi du 30 janvier 1907, fait insérer au *Bulletin des annonces légales obligatoires* des 29 juillet 1912 et 20 mai 1913, deux notices se complétant l'une l'autre sur la constitution de ladite société, formée pour une durée de 30 années à dater du 27 août 1913 et ayant pour objet l'exploitation dans les colonies françaises et à l'étranger de toutes mines, minières et carrières et le traitement de tous minerais ; la construction et l'exploitation d'usines d'acide sulfurique et de produits chimiques et d'engrais et dérivés ; la fabrication et la vente «le tous produits se rattachant à ces industries ; la participation de la société dans toutes les entreprises et dans toutes sociétés se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Ces notices mentionnent qu'il a été fait apport à la Société d'une usine d'acides, située à Puiseaux (Loiret), par la Société de Produits Chimiques de Puiseaux ; du droit d'exploiter des mines à May-sur-Orne (Calvados). par la Société française de recherches et d'exploitation pour favoriser le développement de la richesse minière en France ; du droit d'exploiter des mines dites de San-Pedro (Espagne), par la Société des Mines de San-Pedro ; En rémunération desdits apports, il a été attribué aux apporteurs 14.529 actions de 100 fr. En outre, la société a pris à sa charge 600 obligations émises par la Société de Puiseaux.

Les notices indiquent ensuite que sur les bénéfices nets annuels, il est prélevé : 1° un vingtième affecté aux fonds de réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, 5 % des sommes dont elles sont libérées. Après ces prélèvements, il est attribué 10 % du reliquat au conseil. Enfin, sauf la portion que l'assemblée générale pourra affecter aux réserves extraordinaires, fonds d'amortissement et fonds de prévoyance, le surplus est réparti entre les actions.

Enfin, les notices font savoir que, chaque année dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, il est tenu une assemblée générale. Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre local sur convocation faite par avis inséré quinze jours au moins avant la réunion, dans un des journaux d'annonces légales du siège social. Ont droit de prendre part aux assemblées tous les actionnaires possédant vingt actions.

Le bilan au 31 décembre 1912, publié dans la dernière notice est le suivant :

ACTIF		
Actif immobilisé :		
Droits miniers :	2.213.726 45	
Frais de constitution :	6 276 00	2.220.002 45
Actif réalisable :		
Approvisionnements :	59.086 57	
Stocks :	72.356 15	
Disponibilités :	82 492 57	

Actionnaires :	750.000 00	
Débiteurs divers :	232.826 37	
Portefeuille et participations :	962.060 70	2.158.822 36
		<u>4.378.824 81</u>
PASSIF		
Capital :	3.000.000 00	
Obligations :	300.000 00	
Réserve légale :	10.989 23	
Fonds d'amortissement :	70.000 00	
Créditeurs divers :	619.109 96	
Coupons à payer :	14.859 00	
Effets à payer :	40.000 00	4.054.958 19
Report antérieur :	6.130 74	
Bénéfice 1912 :	317.733 88	323.866 62
		<u>4.378.821 81</u>

Les statuts de la Société de Mines et de Produits chimiques, déposés le 5 août 1910, chez M^e Bazin, notaire à Paris, ont été publiés dans les « Petites Affiches » du 23 septembre 1910.

Le capital, fixé primitivement à 1.500.000 fr., et divisé en 15.000 actions de 100 fr. chacune, dont 14.520 d'apport, a été porté, suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 11 décembre 1911, à 2 000.000 de francs par la création de 5.000 actions de 100 fr., et enfin, suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 28 décembre 1912, à 3 000.000 de fr., par la création de 10.000 actions de 100 fr.

Le conseil d'administration est actuellement composé de MM. Albert Taraud, président ; Jules Deligny ; Henri Prévost ⁴ ; Adolphe Quenu ; Ange Tellièrre ; A.-G. Kröller ⁵ et Max Nottmeyer ⁶. (N.D L.R.).

Les actions de la Société de Mines et de Produits chimiques seront mentionnées, à partir de demain 25 décembre 1913, dans nos tableaux des valeurs se négociant en banque au comptant.

Société de mines et de produits chimiques
(*Le Phosphate*, 23 mars 1914)

Les actionnaires se sont réunis le 11 mars en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Taraud, président du conseil d'administration, assisté de M. Peter et

⁴ Henri Prévost (1860-1937) : beau-frère d'Albert Taraud, il lui succède comme président en 1922. Voir encadré ci-dessous.

⁵ Anthony-George Kröller : représentant probable du groupe [Wm. H. Müller](#), de Rotterdam.

⁶ Max Nottmeyer : ingénieur envoyé en 1903 à l'Ouenza par la [Société concessionnaire](#).

Georges Lejoindre. M. Léon Adrian ⁷ remplissait les fonctions de secrétaire. 23.395 actions étaient présentes ou représentées.

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité : les bénéfices bruts se sont élevés à 1 million 543.104 fr. 44 contre 1.518 548 fr. 15 pour 1912 ; les bénéfices nets ont atteint 321.978 fr. 71 contre 317.735 fr. 88. Le dividende net a été fixé à 6 fr. 47 par action au porteur et 6 fr. 72 par action nominative pour les actions numérotées de 1 à 20.000 et 4 fr. 97 et 5 fr. 04 respectivement pour les numéros au dessus de 20.001.

Réunis ensuite en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont autorisé le conseil à augmenter le capital de un million par l'émission de 10.000 actions nouvelles de 100 francs. Rappelons que le capital s'élève actuellement à 3 millions.

Annuaire Desfossés, 1917, p. 767 :

Société de mines et de produits chimiques

Conseil : A. Taraud, L. Adrian, H. Prévost, A. Quenu, A. Tellièrre, A.-G. Kröller.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 25 mai 1919)

Les actionnaires de cette société, réunis le 23 mai en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1918 se soldant par un produit brut de 2.711.952 francs et par un bénéfice net de 218.683 francs. Ils ont fixé le dividende à 5 % par action.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 3 octobre 1919)

Cette société, qui exploite la mine de fer de May-sur-Orne (Calvados) va entreprendre la création d'un second siège d'extraction à grande capacité. La mine qui appartient au gisement de fer normand, est constituée par du minerai hépatite, alors que la plupart des autres mines de la région n'ont que des carbonates de fer. On sait que ces derniers minerais exigent un grillage préalable avant d'être envoyés au haut-fourneau, tandis que les hépatites, de même que les minerais de Briey, sont utilisés tels qu'ils sortent du carreau de la mine. Ainsi, la société a de larges ventes assurées et cherche à intensifier sa production.

Poter couvrir ses dépenses d'installation, la société va émettre prochainement un emprunt de 3 millions.

La société possède également une usine d'acier sulfurique à Puiseaux (Loiret), mais la marche de cette usine se heurte actuellement à de grosses difficultés de transport. (*Petite Cote*.)

⁷ Léon Adrian : Né à Paris XVIII^e le 22 juillet 1867. Fils d'Édouard Adrian et d'Anne Baur. Comptable. Secrétaire général (1906), puis administrateur (1926) des Pyrites de Huelva. Liquidateur de la Société française de recherches et d'exploitation pour favoriser le développement de la richesse minière en France (1910), absorbée par Mines et produits chimiques. Secrétaire général, administrateur (ca 1916), puis administrateur délégué et vice-président-directeur général de Mines et produits chimiques. Secrétaire général, administrateur (1911), liquidateur (avril 1914) des Mines fer fer de Barbery. Administrateur des Établissements P. Linet : engrais (1926) et de l'Association minière de manutention (1928). Décédé le 2 mars 1933. Avis ci-dessous.

Mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 23 juin 1920)

Les bénéfices nets réalisés en 1919 par cette société s'élèvent à 218.9.84 fr. contre 150.000 fr. en 1913. Le conseil proposera à l'assemblée du 22 courant de fixer le dividende à 5 %. Rappelons que les bénéfices de 1918 avaient été affectés à des amortissements.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 23 juin 1920)

Cette société, dont le siège est à Paris, 25, rue de Châteaudun, a tenu son assemblée ordinaire hier.

Le rapport du conseil d'administration expose que, dans la région de l'Orne, la société a poursuivi activement l'aménagement d'un premier étage de 50 mètres de hauteur qui donnera pendant longtemps un tonnage important de minerai à un prix de revient moins élevé du fait de la quasi-suppression du roulage.

Le rapport ajoute que les travaux du grand siège de Lorguichon sont commencés et seront probablement terminés en 1922. Leur coût dépassera sensiblement le chiffre de deux millions précédemment indiqué.

L'assemblée a approuvé les comptes que nous avons publiés le 11 juin, et fixé le dividende à 5 %.

Elle a élu M. Antoine Buisson ⁸ comme administrateur et réélu M. Ange Tellièrre.

Annuaire Desfossés, 1920, p. 837 :

Société de mines et de produits chimiques

Conseil : A. Taraud, L. Adrian, H. Prévost, A. Quenu, A. Tellièrre, A. Buisson.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 2 juin 1921)

Les actionnaires de cette société, dont le siège est 28, rue de Châteaudun, à Paris, se sont réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Albert Taraud, président du conseil d'administration.

Les comptes de l'exercice 1920, présentant un bénéfice net de 354.352 fr. 75, ont été approuvés.

Le rapport du conseil rend compte des difficultés d'exploitation des années antérieures qui ont maintenant disparu ; aussi, malgré la crise industrielle de 1920, les résultats sont en amélioration sur les précédents exercices.

Les ventes d'acide sulfurique, quoique en progrès, à l'usine de Puiseaux, sur l'année 1919, n'ont pas encore atteint leur maximum de rendement, mais, si les

⁸ Antoine Buisson (Chalon-sur-Saône, 13 nov. 1863-Paris XIX^e, 19 fév. 1932) : administrateur délégué des Éts P. Linet : engrais, de leur filiale, la Société rouennaise d'engrais et de produits chimiques (1909), administrateur des Établissements H. Roussel : usines à Kérity Pennemarch, Loctudy et Douarnenez (1920), président de la Société d'exploitation, de reconstitution et d'études agricoles, président du Syndicat professionnel des fabricants d'engrais composés. Chevalier de la Légion d'honneur.

approvisionnements en matières premières ont été faciles, les prix sont restés encore élevés.

À la mine de May-sur-Orne, l'exploitation s'est poursuivie normalement. La société compte concentrer peu à peu toute son exploitation dans cette région, en attendant l'achèvement du second siège d'extraction. Les travaux opérés dans cette région ont permis de recueillir des indications précieuses sur l'allure et la généralisation du gisement. Les transports de la mine ont été effectués régulièrement, et la capacité de production eût pu être mieux utilisée si la crise métallurgique n'avait paralysé les exportations.

Le puits Urbain-Le-Verrier atteignait, en décembre, 60 mètres de profondeur. Rappelons qu'Urbain Le Verrier ⁹ sut, le premier, déterminer les caractères géologiques du bassin ferrifère de Normandie ; il fut des tout premiers également à comprendre l'importance du gisement, et l'avenir des minerais normands. L'embranchement devant relier ce nouveau siège au chemin de fer des mines de Soumont est actuellement en construction.

Si l'on tient compte de l'importance des travaux et des installations en cours à la mine de May-sur-Orne, ainsi que des sommes représentées par les stocks de matières, de matériaux et de produits prêts à la vente, la situation financière reste satisfaisante.

En dehors de la somme affectée à la réserve légale et d'un premier dividende de 5 % à distribuer aux actions, l'assemblée a, sur la proposition du conseil, décidé de distribuer un dividende supplémentaire de 3 % aux actions. Ce dividende brut total de 8 % sera payable, sous déduction des impôts, le 15 octobre prochain.

L'assemblée a réélu M. Léon Adrian, administrateur sortant.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 24 février 1922)

Cette société, dont le siège social est 28, rue de Châteaudun, à Paris, a, pendant la guerre et plus récemment, poursuivi, aux mines de fer de May (Orne), des recherches qui permettent aujourd'hui d'affirmer la continuité de la couche de minerai de fer reconnue sur 4.500 mètres par galeries, sur 1.600 par sondages et de démontrer, contrairement aux théories des géologues, que, dans cette région, le minerai, même au plus bas niveau, reste toujours de l'hématite.

Des travaux importants destinés au développement de la mine de fer que cette société possède à l'embouchure de l'Orne sont actuellement en cours et l'équipement ultramoderne qui servira à l'extraction permettra de livrer de 400 à 450.000 tonnes par an à la consommation. Tout sera prêt au début de 1923, et l'évacuation du minerai pourra alors se réaliser par deux voies ferrées.

La société de mines et de produits chimiques envisagera très probablement une augmentation de son capital pour le porter de 4 à 6 ou 8 millions. La mine de May, qui avait chômé d'août 1914 à mars 1916 et fourni 21.302 t en 1916 ; 30.000 t en 1917 ; 88.340 t. en 1918 ; 45.256 t en 1919 et 62.051 t en 1920, a réussi à dépasser 100.000 tonnes en 1921, accusant ainsi à nouveau son tonnage de 1913 (100.189 t).

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 27 mai 1922)

⁹ Urbain Le Verrier (1848-1905) : X-Mines.

Cette société, dont le siège est à Paris, 28, rue de Châteaudun, tiendra son assemblée ordinaire le 14 juin prochain. Le bénéfice net de l'exercice 1921 s'élève à 366.493 francs, auquel vient s'ajouter le report de l'exercice 1920, s'élevant à 22.968 francs, pour former un total de 389.461 francs. L'actif immobilisé après amortissements figure au bilan pour 4.074.704 fr. 10 et l'actif réalisable pour 6.870.722 fr. 60. Au passif, les créiteurs divers s'élèvent à 3 millions 352.272 fr. 02.

Le dividende proposé aux actionnaires sera de 8 %, comme précédemment.

À l'issue de cette assemblée, les actionnaires se réuniront en assemblée extraordinaire à l'effet d'examiner l'opportunité de doubler le capital social.

Société de mines et de produits chimiques

(La Journée industrielle, 15 juin 1922)

L'assemblée ordinaire des actionnaires s'est tenue hier, au siège social, à Paris, 28, rue de Châteaudun, sous la présidence de M. Taraud, président du conseil d'administration.

Les comptes de l'exercice 1921 ont été approuvés à l'unanimité. Le produit net des ventes et bénéfices divers s'est élevé à 3.678.534 fr. 56. Le solde bénéficiaire net pour l'exercice est de 366.493 francs ; en y ajoutant le report de l'exercice 1920, soit 22.968 francs, le total disponible s'élève à 389.461 francs.

Le rapport du conseil signale que, malgré la période de crise industrielle intense qui s'est produite, les résultats de l'exercice doivent être considérés comme satisfaisants et donnent la mesure de ce que l'on peut attendre des exploitations, notamment de la mine de May-sur-Orne.

En ce qui concerne l'usine de Puiseaux, l'acide sulfurique a été moins demandé, la consommation des engrais chimiques n'ayant pas repris l'ampleur d'avant-guerre.

Quant à la mine de May-sur-Orne, l'extraction a atteint près de 100.000 tonnes de minerai, contre 62.000 en 1920, ce qui a permis à la société de reprendre contact avec les acheteurs étrangers, après avoir satisfait aux demandes des usines françaises. Les travaux d'aménagement et de préparation ont été poussés activement. À l'Orne, comme au puits Urbain-le-Verrier, un champ d'exploitation s'étendant sur près de 6 kilomètres et sur 100 mètres de hauteur verticale a été parfaitement reconnu. Le puits Urbain-le-Verrier était sur le point d'être foncé et bétonné à la fin de l'année dernière ; le bâtiment des machines était en voie d'achèvement. Au cours de l'année 1922, la société entreprendra le guidage et les installations intérieures du puits, ainsi que le montage du chevalement et de la machinerie. Le siège Urbain-le-Verrier entrera en production normale au cours de 1924. Il pourra assurer annuellement une extraction de 200.000 à 250.000 tonnes ; la production totale, en y comprenant celle du siège de l'Orne, pourra ainsi atteindre 300.000 à 400.000 tonnes par an.

Pour ce qui est de la concession des pyrites de fer de Soyons (Ardèche), la société a amodié cette concession, dont elle espère extraire 20.000 à 25.000 tonnes par an de pyrites de fer d'une teneur en soufre et d'une pureté satisfaisantes. L'aménagement de cette mine sera commencé dès que les formalités administratives seront remplies.

L'assemblée a, sur la proposition du conseil, décidé la répartition d'un dividende total de 8 % brut aux actions. Elle a, en outre, décidé de reporter sur l'exercice 1922 une somme de 36.319 fr. 60.

M. Antoine Buisson a été réélu administrateur.

L'assemblée extraordinaire qui a eu lieu ensuite, ayant, au cours de l'assemblée ordinaire, pris connaissance des propositions du conseil relatives à la consolidation, au moyen d'une augmentation de capital, de la dépense qu'entraînera l'extension des installations de la mine de May-sur-Orne, a décidé le doublement du capital social, qui

sera ainsi porté de 4 à 8 millions de francs par l'émission de 40.000 actions nouvelles au nominal de 100 francs chacune, à souscrire en numéraire.

L'assemblée a donné tous pouvoirs au conseil d'administration pour réaliser cette augmentation de capital, en une fois ou par tranches dont il déterminera l'importance, aux époques et selon les modalités qu'il jugera convenables.

NÉCROLOGIE

Albert Taraud

(Le Journal des débats, 13 août 1922)

On annonce, de Moulins, la mort de M. Albert Taraud, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur de diverses sociétés minières et industrielles.

Pierre *Henri* Anatole PRÉVOST, président

Né à Cérilly (Allier), le 12 novembre 1860.
Fils de Gabriel Anatole Prévost et de Solange Gouby.
Frère de Juliette Prévost (1864), mariée à Albert Taraud.
Et de Victor (1868-1948), successivement administrateur,
administrateur délégué (1922), puis président des Pyrites de Huelva, et
administrateur de Mines et produits chimiques (1930).

Liquidateur, avec Taraud, de la Compagnie française des Mines de
cuivre d'Aguas-Ténidas (Espagne)(1899),
administrateur de la Société de produits chimiques d'Alger (1903),
et de la poussive Société des mines de fer de Barbary (1903).

Décédé à Bayonne le 30 octobre 1937. Avis de décès ci-dessous.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 6 décembre 1922)

Une assemblée extraordinaire des actionnaires de cette société, qui s'est tenue avant-hier, sous la présidence de M. Henri Prévost, au siège social, à Paris, 28, rue de Châteaudun, a régularisé l'augmentation de 2 millions du capital social, qui se trouve ainsi porté à 6 millions.

Annuaire Desfossés, 1923, p. 935 :
Société de mines et de produits chimiques
Conseil : *idem*.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 13 juin 1923)

Les comptes de l'exercice 1922 qui seront présentés à l'assemblée du 26 courant font apparaître un solde bénéficiaire de 385.261 fr. 50, contre 389.461 fr. en 1921. Le dividende proposé sera de 7 %, soit 7 fr. par action, contre 8 % aux actions anciennes. Les actions nouvelles recevront 7 % sur le montant versé sur chacune d'elles du 1^{er} novembre au 31 décembre 1922. Le bilan s'établit de la façon suivante :

Actif : immobilisé (droits miniers, mines et usines et frais de constitution), 5.690.6.-6 fr. 12, réalisable, approvisionnements, mines et usines, 294.201 fr. 60; stocks, mines et usines, 157.858 fr. 52 ; disponibilités, 930.494 fr. 86 ; débiteurs divers, 2.034.005 fr. 96; titres et participations, 1.544.420 fr. 50; frais d'émission actions, 35.236 fr. 25.

Passif : capital, 6 millions ; obligations, .3 millions; prime à l'émission actions, 65.000 fr. ; réserve légale, 101.207 fr. 15 ; créditeurs divers. 1.077.640 fr. 53 ; coupons

à payer. 21.445 fr. 13 ; report de l'exercice 1921. 36.319 fr. 50 ; bénéfices nets de 1922, 385.261 fr. 50.

BRUITS ET NOUVELLES
MINES ET PRODUITS CHIMIQUES
(*L'Information financière, économique et politique*, 15 juin 1923)

Cette société exploite à Puiseaux, dans le Loiret, une usine d'acide sulfurique capable de produire 1.800 tonnes annuelles ; elle a amodié dans l'Ardèche une concession de pyrites de fer, dont on attend 20.000 à 25.000 tonnes par an ; elle possède des intérêts dans quelques sociétés industrielles, notamment dans les Établissements Linet* (produits chimiques et engrais) ; enfin elle possède en Normandie, à 11 kilomètres de Caen, et reliée au port par fer, une excellente usine de fer carbonaté, dont la production annuelle de 120.000 tonnes va être portée à 400.000 tonnes par l'installation en cours d'un second siège. Cette mine de fer expédie notamment son minerai en Angleterre et profite de l'activité métallurgique de ce pays, consécutive à l'occupation de la Ruhr, ainsi que de la hausse de la livre sterling. Les bénéfices nets, qui étaient pour 1921 en période de crise, de 366.493 fr. et non de 389.461 fr. comme nous l'avons indiqué par erreur, ont augmenté en 1922, atteignant 385.261 fr., et augmenteront davantage encore pour l'exercice en cours. Le capital à rémunérer n'est d'ailleurs que de 6 millions. À la suite de l'accroissement de production de la mine normande, on peut espérer une progression importante des bénéfices. Cette affaire apparaît comme tout à fait intéressante ; son petit capital lui donne beaucoup d'élasticité, et l'on peut envisager, croyons-nous, une hausse sensible des actions lorsque se préciseront les beaux résultats actuellement obtenus. Le dividende de l'exercice 1922 vient d'être fixé à 7 % ou 7 fr. par action.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 27 juin 1923)

L'assemblée ordinaire tenue hier au siège social, 26, rue de Châteaudun, à Paris, sous la présidence de M. Henri Prévost, a approuvé les comptes de l'exercice écoulé que nous avons publiés dans notre numéro du 15 juin, se soldant par un bénéfice net de 383.261 fr. Le dividende a été fixé à 7 % par action.

L'assemblée a nommé MM. Pierre Le Verrier ¹⁰, Étienne Grandel ¹¹, Gustave Müller-Nico et Gaston Drappier ¹², administrateurs.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 22 mai 1924, p 2, bas 5^e col. et p. 3)

Les comptes de l'exercice 1923 qui seront présentés à l'assemblée ordinaire convoquée pour le 3 juin au siège social. 28, rue de Châteaudun à Paris, se soldent par

¹⁰ Pierre Le Verrier (1882-1964) : fils d'Urbain Le Verrier (ci-dessus). X-Ponts, il entre simultanément au conseil des Pyrites de Huelva.

¹¹ Étienne Grandel : président à partir de 1937. Voir encadré ci-dessous.

¹² Gaston Drappier (1871-1926) : représentant du groupe W^m. H. Müller. Président de la Société concessionnaire des mines d'Ouenza et de la Compagnie des mines d'Aguilas. Voir [encadré](#).

un bénéfice net de 522.404 fr. 93. Le conseil proposera la distribution d'un dividende de 8 % par action.

Le bilan au 31 décembre se présente comme suit :

Actif. — Actif immobilisé, 7.447.860 fr. 03 ; actif réalisable, 4.179.822 fr. 92

Passif. — Capital, 6 millions ; obligations 3 millions ; réserve légale, 120.470 fr. 20 ; fonds de prévoyance, 29763 fr. 75 ; créiteurs divers, 1.888.327 fr. 15 ; coupons restant à payer, 43.137 francs 02 ; report exercice 1922, 23.579 fr 90 ; bénéfices nets exercice 1923, 522.404 fr. 93.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 4 juin 1924)

L'assemblée ordinaire tenue hier au siège social, 28, rue de Châteaudun, à Paris, sous la présidence de Henri Prévost, a approuvé les comptes de l'exercice 1923 que nous avons publiés dans notre numéro du 22 mai et se soldant par un bénéfice net de 522.404 fr. 93 et fixé le dividende à 8 % par action.

M. Henri Prévost a été réélu administrateur. Le rapport signale que la fabrication d'acide sulfurique a été encore limitée à la production d'un seul des appareils.

À la mine de May-sur-Orne. le chiffre de l'extraction, qui s'est élevé à 155.000 tonnes contre 121.000 en 1922, reste un peu en dessous des prévisions du conseil. La cause en est dans les retards que la société a eu à subir, du fait de ses fournisseurs, pour l'équipement du puits Urbain-Le-Verrier. N'ayant pu attaquer la couche qu'en septembre, la société n'a eu, par suite, qu'une production insignifiante ; en outre, les travaux de traçage et d'aménagement intérieur se sont trouvés retardés. Ils ont été poussés avec la plus grande activité, de façon à réduire, autant que possible, la répercussion de ce contretemps.

L'exploitation du siège de l'Orne a donné toute satisfaction, tant au point de vue de la quantité que de la qualité du minerai. Elle a fourni aisément le tonnage qui faisait défaut à l'autre siège, et dont la société avait besoin pour assurer l'exécution de ses engagements.

L'écoulement de la production a été relativement facile, malgré la fermeture du marché allemand ; les prix de vente ont été satisfaisants dans l'ensemble.

La société a renoncé à l'exploitation de la mine de Soyons et complètement amorti les dépenses pour lesquelles elle figurait dans les écritures.

Annuaire industriel, 1925 :

MINES (Soc. de) et de PRODUITS CHIMIQUES, 28, r. de Châteaudun, Paris, 9^e. T. Trud. 69-82. Ad. t. Sulfacide-Paris. Capital 6.000.000 de fr. Conseil d'adm. : Prés. : M. Henri Prévost ; Vice-prés. : M. Antoine Buisson ; Adm. délégué : M. Léon Adrian ; Adm. : MM. Adolphe Quenu, Ange Tellièrre. Exploitations : Mine de May-sur-Orne (Calvados) ; usine d'acide sulfurique à Puiseaux (Loiret).

Minerai de fer hématite à 45-50 % de fer et 12-15 % de silice. Acide sulfurique. (1-27606).

Annuaire Desfossés, 1925, p. 1064 :

Société de mines et de produits chimiques

Conseil : H. Prévost, L. Adrian, A. Quenu, A. Tellièrre, A. Buisson, P. Le Verrier, E. Grandel, G. Müller-Nico, G. Drappier.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 27 mai 1925)

Les comptes de l'exercice 1924, qui seront présentés à l'assemblée du 10 juin prochain, font ressortir un bénéfice net de 964.423 fr., report antérieur compris, contre 545.985 fr. l'exercice 1923. Le conseil proposera un dividende de 9 fr. par action au lieu de 8 fr. précédemment.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 6 juin 1925)

Les comptes de l'exercice 1924, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 10 juin, se traduisent, après déduction de toutes charges et amortissements, et sans tenir compte du report antérieur de 20.236 fr., par un bénéfice de 944.186.

Le conseil proposera la répartition suivante : 5 % à la réserve légale, soit 47.209 fr.; premier dividende de 5 % aux actionnaires, soit 300.000 fr. ; 10 % au conseil d'administration, soit 59.697 fr. ; puis, après addition du report antérieur, amortissement supplémentaire sur les installations de May-sur-Orne, 300.000 fr. ; dividende supplémentaire de 4 % aux actionnaires, soit 240.000 fr. ; report à nouveau, 17.516 francs.

Société de mines et de produits chimiques
(*L'Information financière, économique et politique*, 12 juin 1925)

L'assemblée ordinaire tenue le 10 juin, sous la présidence de M. Henri Prévost, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre dernier analysés dans notre annonce du 27 mai. Cet exercice a été marqué par une augmentation des bénéfices, qui se sont élevés à 944.186 fr. 97, contre 522.404 fr. 93 en 1923, déduction faite de toutes charges et amortissements et sans tenir compte de 90.236 fr. 13 reportés de l'exercice 1923. Ce résultat permet la distribution d'un dividende de 9 % brut, soit 9 francs par action, et un amortissement supplémentaire de 300.000 francs sur les installations de la mine de May-sur-Orne.

Le dividende sera mis en paiement le 15 octobre prochain sous déduction des Impôts.

M. Adolphe Quenu, administrateur sortant, a été réélu.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 1^{er} avril 1926)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, à Paris, au siège social, 28, rue de Châteaudun, a approuvé les comptes et bilan de l'exercice 1925, tels que nous les avons publiés le 18 mars. Rappelons que le bénéfice net de l'exercice écoulé s'est élevé à 1.283.519 fr., soit, avec le report antérieur, un bénéfice disponible de 1 million 301.065 fr. Le dividende a été fixé à 10 % brut par action. Une somme de 470.236 fr. a été affectée

au fonds de prévoyance et 64.177 fr. à la réserve légale. Le report à nouveau est de 74.714 francs.

M. Ange Tellièrre, administrateur sortant, a été réélu.

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a autorisé le conseil à augmenter le capital jusqu'à concurrence de 17 millions, en une ou plusieurs fois. Elle a décidée, la réalisation d'une première tranche de 6 millions, par la création de 60.000 actions de 100 fr., émises à 125 francs.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 11 mai 1926)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier, a ratifié la récente augmentation du capital, porté de 6 à 12 millions, par l'émission de 60.000 actions nouvelles de 100 francs.

Annuaire Desfossés, 1927, p. 1093 :
Société de mines et de produits chimiques
Conseil : H. Prévost, L. Adrian, A. Quenu, A. Tellièrre, A. Buisson, P. Le Verrier, E. Grandel, G. Müller-Nico.

Société de mines et de produits chimiques
(*L'Information financière, économique et politique*, 19 juin 1927)

L'assemblée ordinaire du 17 juin, tenue sous la présidence de M. Henri Prévost, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1926, se soldant par un bénéfice net de 2.065.820 francs, auquel s'ajoute le reliquat antérieur de 74.714 fr.

Voici la répartition décidée : pour porter à son plein la réserve légale, 141.798 francs ; premier dividende de 5 % aux actions, 500.000 francs ; au conseil, 132.402 francs ; provision pour amortissement des obligations, 600.000 francs ; dividende supplémentaire de 5 % aux actions, 600.000 francs ; report à nouveau, 66.333 francs.

Le dividende brut a été fixé à 10 %, payable à partir du 1^{er} septembre prochain, sous déduction des impôts, contre rendre du coupon n° 13.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de MM. Louis Lantz¹³ et Jacques Boulliant. M. Léon Adrian, administrateur sortant, a été réélu.

Le rapport du conseil indique que les faits marquants de l'exercice écoulé ont été l'extension du domaine minier par l'acquisition des mines de fer de Saint-André, de Bully et de Mallot, dont l'ensemble comporte 1.221 hectares, contigus aux 839 hectares des mines de May-sur-Orne, que la Société exploite en vertu d'un contrat d'amodiation renouvelable à sa seule volonté.

La production des deux mines en exploitation, égale à peu de chose près aux livraisons, s'est élevée à .362.000 tonnes, dont 253.000 tonnes provenant de May et 109.000 de Saint-André.

L'extraction eût été plus considérable sans une certaine pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui s'est manifestée.

¹³ Louis Lantz : successeur d'Étienne Grandel à la présidence. Voir encadré ci-dessous.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 1^{er} juin 1928)

Les comptes de l'exercice 1927, qui seront soumis à l'assemblée ordinaire du 15 juin, se soldent. après amortissements, par un bénéfice net de 2.198.021 fr., contre 2.065.820 fr. en 1926, auquel vient s'ajouter le report de l'exercice antérieur, soit 66.333 francs.

Le conseil proposera de porter le dividende de 10 à 12 fr. par action.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 16 juin 1928)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1927 se soldant par un bénéfice net de 2.198.021 fr. Compte tenu du report antérieur, le disponible s'élève à 2 millions 259.355 fr. Le dividende brut a été fixé à 12 fr. par action, payable à partir du 16 août. Une somme de 60.053 fr. a été rapportée à nouveau. ,

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 18 octobre 1928)

Une assemblée extraordinaire convoquée pour hier n'a pu délibérer valablement, faute de quorum, et a été reportée au 21 novembre.

Annuaire Desfossés, 1929, p. 908-909 :

Société de mines et de produits chimiques

Conseil : H. Prévost, L. Adrian, A. Tellièrre, A. Buisson, P. Le Verrier, E. Grandel, G. Müller-Nico, J. Bouilliant, L. Lantz.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 5 janvier 1929)

Une assemblée extraordinaire tenue hier a régularisé l'augmentation du capital social, définitivement portée de 12 millions à 13.200.000 francs, par l'émission de 12.000 actions B à vote privilégié.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 15 juin 1929)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1928 se soldant par un bénéfice net de 2.289.748 fr., auquel s'ajoute le report antérieur de 60.052 fr. Une somme de 130.026 fr. a été reportée à nouveau.

Le dividende des actions A a été fixé à 12 fr., payable, sous déduction des impôts, à partir du 16 août prochain.

Le dividende revenant aux actions B n'est prélevé sur les bénéfices de l'exercice que jusqu'à concurrence de 1 franc, le surplus étant constitué au moyen des 11 fr. par action versés par les souscripteurs au titre spécial d'unification de jouissance l'r janvier 1928 avec les actions anciennes.

M. Pierre Le Verrier, administrateur sortant, a été réélu.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 20 septembre 1929)

La Société de Mines et de Produits Chimiques vient de décider d'augmenter considérablement ses moyens d'extraction et de transport de minerai, par un programme de travaux très étendu. Nous apprenons que les deux installations de transporteurs aériens, destinées aux concessions de May-sur-Orne et de Saint-André (Calvados), ont été commandées à la Société Ernest Heckel, à Sarrebruck et à Paris. Il s'agit de deux installations importantes devant transporter tout le minerai extrait par la société.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 18 mai 1930)

Les comptes de l'exercice 1929, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 13 juin, se soldent par un bénéfice net de 2.885.000 fr. contre 2.289.718 fr. pour l'exercice précédent.

Le conseil proposera de porter le dividende de 12 à 14 %.

Société de mines et de produits chimiques
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 juin 1930)

Les actionnaires, réunis en assemblée ordinaire, le 13 juin, sous la présidence de M. Henri Prévost, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1929, faisant ressortir un bénéfice net de 2.885.959 francs, auquel vient s'ajouter le report antérieur de 130.026 francs. Les recettes générales de l'exploitation ont atteint 21.279.212 francs.

Le dividende a été fixé à 14 francs brut par action A et B, payable, sous déduction des impôts, à partir du 10 août prochain.

Une somme de 300.000 francs a été affectée au fonds de prévoyance et 460.906 francs ont été portés à une provision pour remboursement des obligations.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Victor Thiébaut ¹⁴ en qualité d'administrateur ; elle a réélu M. Henri Prévost, administrateur sortant.

La production sociale en 1929 a été de 277.684 tonnes pour la concession de May-sur-Orne et de 127.590 tonnes pour la concession de Saint-André, soit un total de 403.274 tonnes, chiffre correspondant à peu près à celui des livraisons (403.000

¹⁴ Victor Eugène Thiébaut (1875-1963) : polytechnicien, associé de l'Ancienne Compagnie Richer, président de la Compagnie française des mines du Laurium (1929). Voir [encadré](#).

tonnes). La Société a dû faire un gros effort pour la production et l'expédition de cette quantité, par l'emploi d'outils mécaniques perfectionnés. Elle a ainsi pu mener de front l'abatage et la préparation de nouveaux chantiers, sans affecter les travaux d'aménagement en cours.

À May-sur-Orne, la reconnaissance du gisement a été poursuivie en profondeur ; deux nouveaux niveaux ont été ouverts. Au siège de Saint-André, le fonçage du puits maître jusqu'à la profondeur de 200 mètres a été achevé vers la fin de l'année, de même le travers-banc reliant le puits à la couche ; celle-ci a été reconnue de qualité normale.

Le rapport du conseil ajoute que le conseil, usant de l'autorisation donnée par l'assemblée extraordinaire du 21 novembre 1928, a résilié purement et simplement sans indemnité de la part de la société, le contrat de fermage des concessions du groupe de San Pedro, situées dans la province de Huelva. Cette résiliation a pris effet du 31 décembre dernier.

Enfin, le programme d'installations dont les actionnaires ont déjà été entretenus est en cours d'exécution ; le conseil espère qu'il sera complètement achevé au cours du premier semestre de l'année prochaine.

D'une réponse faite par le président à un actionnaire, il ressort que les dépenses d'exploitation pour l'exercice sont de l'ordre de 3 millions de francs.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 19 décembre 1930)

Siège transféré du 28, rue de Châteaudun, au 4, rue Lord-Byron, à Paris.

Annuaire Desfossés, 1931, p. 928-929 :
Société de mines et de produits chimiques
Conseil : *Idem*.
Siège social : Paris, 28, rue de Châteaudun.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 23 mai 1931)

Les comptes de l'exercice 1930 se soldent par un bénéfice net de 2.669.736 fr. contre 2.885.959 fr., ce qui forme, avec le report antérieur, un solde disponible de 2.746.219 fr. au lieu de 3.015.986 fr. précédemment.

Le conseil proposera vraisemblablement le maintien du dividende à 14 fr. brut par action.

Société de mines et de produits chimiques
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 juin 1931)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1930 faisant ressortir un solde bénéficiaire de 2.669.785 fr. 75.

Après affectation d'une somme de 500.000 fr. au fonds de prévoyance, le dividende a été fixé à 14 fr. brut par action, payable à partir du 16 août prochain.

M. Louis Lantz, administrateur sortant, a été réélu.

Le conseil, dans son rapport à l'assemblée, expose qu'en raison de l'accentuation de la crise de l'industrie sidérurgique il n'a pu réaliser le programme de livraisons que laissait envisager l'exécution normale des contrats de vente passés. avec ses acheteurs. Il a fallu accorder aux usines des facilités de livraison et c'est ainsi qu'au fur et à mesure que la crise s'aggravait, le conseil a dû diminuer l'extraction et même arrêter en juillet dernier le siège de l'Orne.

La production a été de 358.675 tonnes dont 281.245 tonnes provenant de la concession de May-sur-Orne et 127.430 tonnes provenant de la concession de Saint-André, alors que les livraisons n'ont atteint que 317.000 tonnes.

À May-sur-Orne, depuis l'arrêt de l'exploitation, les travaux ont été limités à certains avancements et à l'élargissement, sur toute sa hauteur, de la grande descenderie en vue de son nouvel équipement en cours. Les installations de surface se sont poursuivies lentement, tant du fait de retards dans les livraisons des constructeurs que des intempéries. Au siège Urbain-Le-Verrier, une descendre destinée à prolonger le puits Maître au-dessous de l'étage 160 est en voie de fonçage ; en fin d'année, elle atteignait 40 mètres suivant la pente de la couche. L'intention du conseil est de pousser ce travail jusqu'à 100 mètres environ de profondeur.

Le conseil signale en outre que le « portefeuille » se présente cette année en augmentation de 1.270.235 fr., d'une part, du fait d'une participation de 300.000 fr. dans la Société dite « Association minière de manutention » dont l'objet est la réception et la manutention des minerais, d'autre part du fait que 977.135 fr. de valeurs françaises ont été achetées en remploi partiel d'une somme de 898.177 fr. restituée par le fisc à la suite d'un arrêt rendu en faveur de la Société par le Conseil de Préfecture Interdépartemental du Calvados sur les redevances minières payées au titre des exercices 1925 à 1928 Inklus. Cet arrêt étant frappé d'appel par l'administration des finances, une provision égale au montant de la restitution a été instituée au passif.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 29 juin 1932)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1931 qui font ressortir un solde bénéficiaire 326.726 fr. auquel s'ajoute le report antérieur de 197.245 fr. Le total créditeur qui atteint ainsi 523.972 fr. a été reporté à nouveau.

Annuaire Desfossés, 1933, p. 986 :
Société de mines et de produits chimiques
Conseil : H. Prévost, pdt ; L. Adrian, v.-pdt adm. dél. ; P. Le Verrier, E. Grandel, G. Müller-Nico, J. Bouilliant, L. Lantz, V. Thiébaut, A[ndré] Drouin.
Siège social : Paris, rue Lord-Byron, 4.

NÉCROLOGIE
Léon Adrian
(*Le Temps*, 5 mars 1933)

On nous prie d'annoncer de décès survenu le 2 du courant, de M. Léon Adrian, vice-président et directeur général de la Société des mines et produits chimiques, vice-président de la chambre syndicale des mines de fer de l'Ouest de la France,

administrateur de la Société française des pyrites de Huelva et de diverses sociétés industrielles, demeurant à Courbevoie, 7, rue Auguste-Bailly.

Conformément aux volontés du défunt, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Louveciennes.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 24 mai 1933)

Les comptes de l'exercice 1932 font apparaître un bénéfice de 492.235 fr. contre 326.727 fr. en 1931. Compte tenu du report antérieur, le solde disponible est de 1 million 16.207 fr. Le conseil proposera, à l'assemblée ordinaire du 13 juin, de distribuer l'intérêt statutaire de 5 %, ou 5 fr., au capital de 13.200.000 fr. L'année dernière, le bénéfice avait été reporté.

Société de mines et de produits chimiques
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 juin 1933)

L'assemblée ordinaire tenue sous la présidence de M. Henri Prévost, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1932, faisant ressortir un solde bénéficiaire de 492.234 fr., auquel s'ajoute le report de 1931 de 523.972 fr., soit un total disponible de 1.016.207 fr. Déduction faite des charges et amortissements, la somme à répartir s'élève à 818.961 fr.

Le dividende a été fixé à 5 fr. brut par action, payable à partir du 1^{er} juillet, à raison de 4 fr. 20 net au nominatif et de 2 fr. 657 au porteur.

Le report à nouveau de 143.065 fr. vient s'ajouter au report de 1930 qui était de 197.245 francs.

La nomination de M. Victor Prévost en qualité d'administrateur a été ratifiée.

Dans son rapport, le conseil fait remarquer qu'ainsi qu'il était prévu, l'année 1932 n'a pas apporté d'atténuation à la crise. Le marché de minerais de fer est toujours aussi déprimé et s'il a été possible à la société de trouver des débouchés, ce n'a été qu'au prix de gros sacrifices ; les prix obtenus se ressentent fortement de la faillisse du marché et d'une concurrence de plus en plus âpre.

Les livraisons ont atteint 384.894 tonnes et la production 366.465 tonnes.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 26 mai 1934)

Des assemblées extraordinaires spéciales, convoquées pour hier, n'ont pu avoir lieu, faute de quorum, et ont été reportées au 15 juin.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 16 juin 1934)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1933 faisant apparaître un bénéfice de 1 million 22.686 fr. 95, auquel s'ajoute le report antérieur de 340.310 fr. 89, pour former un total disponible de 1 million 362.997 fr. 84.

Le dividende a été fixé à 6 fr. brut par action A et B, et sera mis en paiement le 15 juillet.

Le fonds de prévoyance a été doté de 200.000 fr. et il a été reporté à nouveau à 334.729 francs.

MM. Bouilliant-Linet, [André] Drouin, Grandel et Müller-Nico, administrateurs sortants, ont été réélus.

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a décidé, en exécution des prescriptions de la loi du 13 novembre 1933, l'assimilation pure et simple des actions A et B par la substitution aux 12.000 actions B existantes de 12.000 actions A. Un droit de vote double a été prévu en faveur des actions nominatives inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même propriétaire de nationalité française.

Les assemblées spéciales des actions A et B ont respectivement ratifié les décisions de l'assemblée plénière.

Société de mines et de produits chimiques
(BALO, 1^{er} octobre 1934)

.....
La présente insertion est faite en vue de l'introduction A la Bourse de Paris des 12.000 actions ordinaires de cent francs, entièrement libérées, portant les numéros 120.001 à 132.000 créées en échange des 12.000 actions à vote plural, dont la suppression a été décidée par l'assemblée extraordinaire plénière et les assemblées spéciales du 15 juin 1934.

Certifié conforme :

Société de mines et de produits chimiques :
L'administrateur-directeur général,
LOUIS LANTZ,
90, avenue Mozart, à Paris,
faisant élection de domicile au siège social, 4, rue Lord-Byron, Paris.

Société de mines et de produits chimiques
(La Journée industrielle, 30 mai 1935)

Le solde créditeur de l'exercice 1934, y compris le report antérieur, se monte à 1.759.705 fr. contre 1.362.997 fr. en 1933. Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire du 13 juin de porter le dividende de 6 à 7 francs par action.

Société de mines et de produits chimiques
(La Journée industrielle, 14 juin 1935)

L'assemblée ordinaire tenue hier approuvé les comptes de l'exercice 1934 faisant ressortir un bénéfice de 1 million 424.975 fr. et un solde disponible de 1.759.705 francs.

Le dividende a été fixé à 7 fr. par action, payable, sous déduction des impôts, à partir du 15 juillet prochain, à raison de 6 fr. 20 ou 5 fr. 85 au nominatif et de 5 fr. 30 au porteur. Un reliquat de 359.207 fr. a été reporté à nouveau.

M. Pierre Le Verrier a été réélu administrateur.

1936 (fin) : constitution de la [Société marocaine de mines et de produits chimiques](#)

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1079-1080 :

Société de mines et de produits chimiques

Conseil : H. Prévost, pdt ; E. Grandel, v.-pdt ; L. Lantz, adm.-dir. ; P. Le Verrier, V. Prévost, J. Bouilliant-Linet, V. Thiébaud, A[ndré] Drouin.

Commissaires aux comptes : R. Lenfant, E. Maneuvrier ; Ch. Réty, suppléant.

BAYONNE
CONVOI FUNÈBRE

(*Gazette de Bayonne*, 30 octobre 1937)

Madame Henri PRÉVOST ;

Le Docteur et madame Charles PRÉVOST et leurs enfants, de Cambo ;

Monsieur et madame Pierre PRÉVOST, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame veuve Albert TARAUD, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et madame Victor PRÉVOST, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame Veuve Eugène PEYROUX, ses enfants et petits-enfants ;

Parents et alliés,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

monsieur Henri Prévost,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle et cousin, pieusement décédé, le 30 octobre 1937, dans sa 77^e année. Et vous prie de bien vouloir leur faire l'honneur d'assister à ses obsèques qui auront lieu, en l'église Saint-André de Bayonne, le mardi 2 novembre 1937, à 10 heures. On se réunira à la maison mortuaire, 2, allées Boufflers, à 9 heures 30. L'inhumation devant avoir lieu au cimetière Saint-Étienne de Bayonne, dans la plus stricte intimité, on présentera les condoléances sous le porche de l'église Saint-André. Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes Funèbres Générales 34, rue Port-Neuf. — Bayonne

Étienne Joseph GRANDEL, président

Né à Paris VI^e, le 12 juin 1874.

Fils d'Albert Joseph Grandel et de Marié Émilie Ravisé.

Frère cadet de Paulin Grandel (1868-1935), polytechnicien, directeur, puis administrateur des Éts Kuhlmann.

Polytechnicien.

Co-gérant avec Fresne (1908), puis avec Moritz (1912), enfin seul gérant (1^{er} juillet 1932) de l'Ancienne Compagnie Richer à Paris : vidanges, engrais, produits chimiques :

administrateur de la Société rouennaise d'engrais et de produits chimiques (1909), filiale des Éts P. Linet absorbée en 1925 par sa maison mère.

de la Société minière et métallurgique de l'Orb (1922),

de la Société dieppoise de produits organiques (1922),

de la Société de mines et de produits chimiques (1923)

de Forestal, Paris (1926),

de la Société commerciale Baignères et Dewisme (1925),

des Établissements P. Linet : engrais (1926),

et de la Société marocaine de mines et produits chimiques (1938).

Décédé le 11 juillet 1950.

Annuaire industriel, 1938 :

MINES (Soc. de) et de PRODUITS CHIMIQUES, 4, r. Lord-Byron, Paris, 8^e. Ad. t. Sulfacide-Paris. Cap.13.200.000 fr. — Conseil d'adm. : Prés. : M. H. Prévost [† oct. 1937] ; Vice-Prés. M. A. Buisson [† 1932] ; Adm.-Dir. général : M. L. Adrian [† 1933] ; Adm. : MM. J. Boulliant, E. Grandel, L. Lantz, P. Le Verrier, G. Müller-Nico et A. Tellièrre. Exploitations : Mines de May-sur-Orne, Saint-André, Bully et Maltot (Calvados). Minerai de fer hématite. (1-27606).

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 20 juin 1938)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1937, faisant apparaître un solde bénéficiaire net de 8.090.641 fr. Le dividende fixé à 50 fr. brut sera payable à partir du 1^{er} juillet, à raison de, net : 41 fr. 90 et 37 fr. au nominatif ; 36 fr. 38 au porteur. Il a été affecté 900.000 fr. au fonds de prévoyance et reporté à nouveau 209.138 francs.

M. Victor Thiébaut, administrateur, a été réélu. La nomination de M. Maurice Aubert ¹⁵ en qualité d'administrateur a été ratifiée.

¹⁵ Maurice Aubert : précédemment vu comme président de la Halle aux bois, à Saint-Cloud. Voir encadré.

Société de mines et de produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 20 avril 1939)

Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire du 25 mai le maintien du dividende, pour l'exercice 1938, à 50 fr. brut par action.

Le conseil proposera, d'autre part, la répartition d'une action nouvelle pour 4 actions anciennes, par l'incorporation dans le capital de 3.300.000 fr. prélevés sur les réserves.

Société de mines et de produits chimiques
(*L'Information financière, économique et politique*, 4 juin 1940)

L'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 1940 a décidé que l'exercice social ayant pris cours le 1^{er} janvier 1939, aura une durée exceptionnelle de huit mois et se terminera donc le 31 août 1940. Le conseil a estimé qu'il était désirable de faire une démarcation très nette entre la période de liberté et de travail normal qui a précédé la mobilisation générale et la période de guerre, en raison des conséquences qui peuvent résulter pour les affaires sociales de l'application de la législation spéciale concernant l'organisation de la nation en temps de guerre.

Il a été décidé également que l'exercice suivant comprendra la période incluse entre le 1^{er} septembre 1939 et le 31 décembre 1940 ; que les exercices ultérieurs commenceront de nouveau le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année ; que toutefois le conseil d'administration aura la faculté, s'il le juge à propos, de changer, par sa seule décision, la date de clôture de l'exercice devant se terminer normalement le 31 décembre 1940 ou de modifier la durée du ou des exercices suivants en vue de faire coïncider approximativement la date de clôture de l'un ou l'autre de ces exercices avec celle à laquelle cessera d'être appliqué le régime exceptionnel sur l'organisation de la nation en temps de guerre.

L'assemblée générale ordinaire qui a suivi la réunion extraordinaire, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clôturé au 31 août 1939 (huit mois) que *L'Information* a commentés dans son numéro du 16 mai 1940. Rappelons que le solde bénéficiaire est de 11.240.381 francs, inclus le report de l'exercice 1938 de 423.929 francs) déduction faite des charges et amortissements. Le dividende de 60 francs par action, déduction faite de l'acompte de 25 francs payé en janvier dernier — ce qui laisse un solde de 35 fr. — sera payable le 15 juin prochain.

Le mandat de trois administrateurs. MM. Étienne Grandel, André Drouin et Jacques Bouilliant-Linet est renouvelé.

Le rapport du conseil à l'assemblée générale ordinaire mentionne que l'extraction a été de 208.770 tonnes pour la concession de May-sur-Orne et 103.750 tonne» pour celle de Saint-André, soit au total 312 520 tonnes pour les huit mois de l'exercice 1939, contre 383.000 tonnes pour l'exercice 1938. Les livraisons ont atteint 348 627 tonnes, contre 375.486 tonnes en 1938.

Ces chiffres indiquent qu'une reprise sensible s'est manifestée au cours de l'exercice 1939, la Société a pu en profiter dans la plus large mesure par suite de l'existence de ses stocks.

Au cours de l'exercice, les travaux d'approfondissement et d'équipement du puits de Saint-André ont été terminés.

La Société avait entamé en 1938 des négociations avec les concessionnaires de Jurques pour reprendre la concession. Ces négociations ont abouti au début de l'année

1939, et la mine, remise aussitôt en exploitation, est entrée en production à la fin de l'année.

Annuaire Desfossés, 1940, p. 744 :
Société de mines et de produits chimiques
Conseil : E. Grandel, pdt ; L. Lantz, adm.-dir. ; M. Aubert, secr. gén. ; A[ndré] Drouin, P. Le Verrier, V. Prévost, J. Bouilliant-Linet, V. Thiébaut.
Commissaires aux comptes : R. Lenfant, E. Maneuvrier ; Ch. Réty, suppléant.

Louis LANTZ, PDG

Né le 18 janvier 1881 à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).
Fils d'Henry Lantz et de Flore, Silvie Boudreaux.
Marié à Paris XVI^e, le 20 septembre 1917, avec Marguerite Ginestie. Dont Jean-Claude (ci-dessous).

Administrateur de la [Société des îles malgaches](#),
de Forestal (1926),
de la Société de mines et de produits chimiques (1927),
de l'Association minière de manutention (1930),
de Dewisme et Bouilliant (1932), suite de la Société commerciale Baignères
et Dewisme, en quasi liquidation, et de sa suite : Engrais, Phosphates, minerais.
des Éts P. Linet : engrais,
des Pyrites de Huelva (1933),
gérant de la Société d'études chimiques et minières (1934)
et PDG de sa suite, la Société marocaine de mines et de produits chimiques
de l'Association minière de manutention (1930),
de Dewisme et Bouilliant (1932),
des Pyrites de Huelva (1933),
président de la [Société marocaine d'affrètement, de consignation et de transit](#), Casablanca,
de la [Société marocaine des Anciens Établissements A. Damestoy](#),
Casablanca : shipchandler (1942)
administrateur de la [Société hôtelière marocaine](#), Casablanca : Anfa-Hôtel. .
et de la [Société des mines du Sidi Marouf](#) (Algérie)(groupe W^m. H. Müller).
Actionnaire de Transafrica, Marseille.

Décédé à Paris, XVI^e, le 15 octobre 1952.

Annuaire Desfossés, 1945, p. 760 :
Société de mines et de produits chimiques
Conseil : Lantz, pdg ; M. Aubert, J[acques] Drouin, E. Grandel, P. Le Verrier, V. Prévost, V. Thiébaut.
Commissaires aux comptes : Ch. Réty,; J. Naudy, suppléant.

Annuaire Desfossés, 1948, p. 811 :
Société de mines et de produits chimiques

Conseil : Lantz, pdg ; M. Aubert, J[acques] Drouin, E. Grandel, P. Le Verrier, V. Prévost, V. Thiébaut, F. Lodeizen ¹⁶.

Commissaires aux comptes : Ch. Réty,; J. Naudy, suppléant.

Société de mines et de produits chimiques
(*L'Information financière, économique et politique*, 11 octobre 1950)

Créée en 1910 pour exploiter une usine d'acide sulfurique à Puiseaux (Loiret), la société des Mines et Produits chimiques a depuis concentré son activité sur son domaine minier de l'Orne qui contient un gisement de minerais de fer d'une excellente qualité.

Pendant toute la période comprise entre les deux guerres, la société a poursuivi ses exploitations avec succès et, en 1936, elle créa une filiale au Maroc, la « Société Marocaine de Mines et de Produits chimiques ».

Au lendemain de la Libération, elle dut s'employer à effacer les traces qu'avait laissé sur ses installations le passage de la guerre et ce n'est qu'en avril 1946 que le siège de l'Orne de la concession de May-sur-Orne put être remis en marche.

La production, nulle en 1945, n'a pas cessé d'évoluer dans des conditions favorables depuis cette époque puisqu'elle est passée progressivement de 85.941 tonnes en 1946 à 435.580 tonnes en 1949. La plus grande partie de celle-ci est actuellement exportée vers l'Angleterre.

Alors que le bénéfice net de 1948 était de l'ordre de 52 millions, celui de 1949, confirmant le renouveau de l'affaire, a atteint plus de 57 millions de francs, le dividende distribué passant de 70 fr. à 123 fr. net.

Annuaire Desfossés, 1953, p. 611 :

Société de mines et de produits chimiques

Conseil : Lantz, pdg ; R. Gaillard, G. Guillin, P. Le Verrier, V. Thiebaut, F. Lodeizen, R. Arbillot, J.-C. Lantz.

Commissaires aux comptes : Ch. Réty,; J. Naudy, suppléant.

Participations : Société d'études chimiques et minières, Marocaine de Mines et de produits chimiques.

¹⁶ August-Frederik Lodeizen : représentant probable du groupe Wm. H. Müller, de Rotterdam

René François Camille ARBILLOT, président

Né à Vauthiermont (Territoire de Belfort), le 15 déc. 1899.

Fils de Joseph Édouard Gustave Arbilloot, cultivateur, et de Marie Honorine Grillon.

Marié à Boulogne-Billancourt, en 1936, avec Alice Maria Guillot.

Liquidateur de la Société commerciale Bagnères et Dewisme (1931),

Administrateur de la [Société minière des concessions Prasso en Abyssinie](#) :

Successeur de Grandel comme gérant unique de l'Ancienne Compagnie Richer (22 septembre 1950).

Chevalier de la Légion d'honneur du 7 fév. 1953 (min. Défnat) : industriel. S'est particulièrement signalé par la mise au point de matériels destinés à l'armée de l'air : remorques d'éclairage de cantonnement, camions force pour le fonctionnement des machines-outils des groupes et des parcs-équipements du matériel technique en moteurs *Renée*. Livraison de la totalité du matériel commandé en avance sur la date prévue, malgré la décentralisation de l'usine de Paris à Orléans. Son usine de fabrication de matériel militaire n'a jamais travaillé pour les Allemands, malgré un ordre de réquisition signé par le maréchal Goering. Il l'a même fermée complètement fin 1942 en dépit de la perspective de bénéfices considérables.

Camoufla dans son exploitation forestière plus de cinquante jeunes gens destinés au S.T.O. ou prisonniers de guerre évadés.

Agent de liaison de la Résistance entre la Haute-Saône et la Côte d'Or (1943-1944).

Décédé à Antony, le 8 mai 1966.

PRISE DE CONTRÔLE DES MINES DE DIÉLETTE

SOCIÉTÉ DE MINES ET DE PRODUITS CHIMIQUES

[Desfossés 1956/581]

CONSEIL : MM.

Arbilloot (René)[1899-1966], 204 (Crédit algérien), 581 (pdt Mines et prod. chimiques), 594 (pdt Maroc. mines et prod. chim.), 1370 (v.-pdt Engrais, phosphates, minerais), 1489 (gérant Anc. Cie Richer)

Lantz (Jean-Claude)[1918-2003][fils de Louis Lantz (1881-1952), anc. PDG de Mines et produits chimiques], 204 (Crédit algérien), 581 (adg Mines et prod. chim.), 594 (adm.-dir. Maroc. mines et prod. chim.), 600 (Huelva), 1370 (Engrais, phosphates, minerais), 1489 (Anc. Cie Richer), 2285 (v.-pdg Mines de Diélette).

Fliniaux (J.), 581 (Mines et prod. chim.), 2285 (Mines de Diélette).

Gaillard (René)[1900-1968][Marié avec Marie Prévost, fille de Victor Prévost (1868-1948), anc. pdt Pyrites Huelva. 2 enf. : Jacqueline (ép. Gérard Polti) et Françoise (ép. Michel Vaillaud = Schlumberger)], 581 (Mines et produits chimiques), 594 (Maroc. mines et produits chimiques), 600 (pdg Huelva), 909 (LTC Lens), 2285 (Mines de Diélette).

Guillin (Georges)[Navale caennaise], 581 (Mines et produits chimiques), 594 (Maroc. Mines et produits chimiques), 2285/9 (Mines de Diélette).

Le Verrier (Pierre)[1882-1964][Fils d'Urbain Le Verrier, polytechnicien, ingénieur des mines, pionnier de la géologie du bassin ferrifère normand. Polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées], 581 (Mines et produits chimiques), 594 (Maroc. mines et prod. chim.), 600 (Huelva), 2285 (Mines de Diélette).

Lodeizen (August-Frederik)[Repr. probable du groupe Wm. H. Müller, de Rotterdam. Adm. Études et exploit. min. du Tadla (Maroc)], 581 (Mines et prod. chim.), 594 (Maroc. de Mines et prod. chim.), 1370 (Engrais, phosphates, minerais), 2285 (Mines de Diélette).

Thiébaud (Victor)[1875-1963][Polytechnicien. Marié à M.-Th. Vian. Anc. pdt de la Cie frse des mines du Laurium (Grèce). Adm. de la Cie coloniale de Madagascar et, jadis, des Magasins généraux et entrepôts de Madagascar et des Mines d'or de Soavinarivo. Fils de Victor Thiébaud (1849-1908), fondateur d'art, président des Tramways-Sud (Paris) et des Mines du Laurium, vice-président du Comptoir d'escompte (CNEP), etc. Lui-même fils d'un Victor Thiébaud (1823-1888), fondateur de cuivre et maire du Xe], 581 (Mines et prod. chim.), 594 (Maroc. mines et prod. chim.), 1005 (Bardin, Renard et Couche), 1489 (Anc. Cie Richer).

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Naudy (J.), 64 (comm. cptes suppl. La Paternelle IARD), 303 (comm. cptes Un. fin. p. l'ind. et l'équip.), 165 (comm. cptes suppl. CCF), 480 (comm. cpte Port, des quais et entrepôts de Beyrouth), 570 (comm. cptes Minemet), 581 (comm. cptes Mines et prod. chim.), 709 (comm. cptes Hydrocarbures St-Denis), 1210 (comm. cptes Électro-entreprise), 1266 (comm. cptes Primagaz), 1483 (comm. cptes Salins du Cap-Vert), 1484 (comm. cptes Salins du Midi).

Auchère (F.), 581 (comm. cptes suppl. Mines et prod. chim.)

SIÈGE SOCIAL : Paris, rue Lord-Byron, 2. Tél. : BAL. 46-00.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée le 27 août 1910, pour une durée de 30 ans, prorogée de 69 ans, par décision de l'assemblée du 31 mars 1926.

OBJET : L'exploitation de toutes mines, minières et carrières ; la Société exploite des mines de fer à May-sur-Orne, Saint-André, Bully et Maltot (Calvados).

PARTICIPATIONS : Société d'études chimiques et minières, Marocaine de Mines et de Produits Chimiques, Société des Mines de Diélette.

CAPITAL SOCIAL : 500 millions de fr., divisé, en 200.000 actions de 2.500 fr. À l'origine, 1.500.000 fr., divisé en 15.000 actions, sur lesquelles 14.520 ont été remises entièrement en rémunération des apports, porté à 2 millions en 1911, à 3 millions en 1912, en 1914 à 4 millions et en 1922 à 6 millions, en avril 1926 à 12 millions par la création de 60.000 actions nouvelles (1 nouvelle pour 1 ancienne) et à 13.200.000 fr. en janvier 1929 par l'émission de 12.000 actions à vote privilégié. Ces dernières ont été échangées contre des actions ordinaires en juin 1934. En 1939, le capital a été porté à 16.500.000 fr, par Incorporation de 3.300.000 fr. de réserves et distribution d'une action gratuite pour quatre anciennes), Porté en 1947 à 33 millions par incorporation de réserves et élévation de 100 à 200 fr., du nominal des actions, puis à 66 millions par création de 165.000 actions nouvelles réparties gratuitement (1 pour 1). Enfin à 99 millions en 1949 par élévation du nominal de 200 à 300 fr., puis en 1950 à 137.500.000 fr. par élévation du nominal à 4116 2/3, Titres regroupés en 2.500 fr, depuis le 22 janvier 1951. Porté en 1954 à. 250 millions par émission au pair de 45.000 actions de 2.500 fr. (9 pour 11), puis à 500 millions par création de 100.000 actions réparties gratuitement (1 pour 1).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Dans le premier semestre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions. Sur l'excédent, prélèvement facultatif pour réserves ou amortissement, Sur le surplus : 10 % au conseil, le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER : Paiement des coupons ; Société Générale ; Crédit Industriel de Normandie; Crédit Algérien.

TRANSFERTS : Société Générale.

COTATION : Courtiers « Cote Desfossés » actions 100 et Terme, - Notice SEF MI 375.

COUPONS NETS AU PORTEUR. — N° 33 et 1 (13 août 1951), 154 fr. et 922 fr. ; 39 et 2 11 août 1952), 222 et 1.332 fr. ; 3 (15 juillet 1953), 103 fr. ; 4 (15 juillet -1953), 1 action de 2.500 fr. de la Société marocaine de mines et produits chimiques pour 10 actions et 5 droit de souscription (9 pour 11) ; 6 : droit d'attribution (1 pour 1) ; 7 (11 août 1954), 1.750 fr. ; 8 (11 septembre 1955), 500 fr.

	Amort.	Provisions	Bénéf. net	Réserves	Divid.+tant.	Divid. brut par act.
	(En 1. 000 fr.)					(En fr.)
1945	—	11.542	— 618	—	—	

1946	5.743	4.155	16.211	—	6.050	33 65
1947	5.465	10.352	22.873	1.143	21.643	60 00
1948	23.850	25.000	52.376	23.806	27.627	70 00
1949	34.747	52.828	57.239	3.300	54.399	150 00
1950	44..425	—	73.740	3.850	68.186	1.125 00
1951	50.382	26.797	102.014	—	98.899	1.625 00
1952	206.135	137.931	122.499	90.500	28.893	125 00
1953	383.525	119.167	125.144	—	126.787	2.103 24
1954	127.786	58.545	128.545	6.427	126.646	581.55

BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	204.546	217.745	339.111	118.269	151.320
Autres valeurs Immobilisées	43.891	65.182	76.751	206.395	369.686
Réalisable					
Valeurs d'exploitation	88.217	140,01	217.398	300.507	272.698
Débiteurs	316.600	392.932	421.344	760.634	638.345
Titres de placement	24.160	39.475	93.307	97.039	110. 929
Disponible	33.634	33.036	201.085	231.918	86.882
	<u>711.048</u>	<u>888.880</u>	<u>1.348.996</u>	<u>1.714.662</u>	<u>1.629.860</u>
PASSIF					
Capital	187.500	137.500	137.500	500.000	500.000
Réserves	97.426	185,457	563.223	710.922	505.643
Fonds de renouvellement et provisions	153.009	181.985	194.432.	216.282	206.088
Dette à court terme	249.373	281.424	331.342	524.814	289.584
Bénéfices	73.740	102.014	122.499	125.144	128.545

	<u>711.048</u>	<u>888.880</u>	<u>1.348.996</u>	<u>1.714.662</u>	<u>1.629.860</u>
--	----------------	----------------	------------------	------------------	------------------